

## **POSTULAT**

**des députés Raymond Borgeat, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et Gratien Cordonier (suppl.), PDCC, concernant: vers un collège sans papier... (18.11.2011) 3.138**

Sur l'impulsion de sa présidence Véronique Maret, la commission EFCS a mis sur pied une journée de dialogue entre les jeunes et le monde politique.

Les deux cosignataires de ce postulat ont débattu, avec les jeunes du lycée collègue de la Planta, d'un thème lié à l'écologie. Les jeunes Sédunois ont choisi le thème suivant: "Qu'est-ce que le canton du Valais peut faire afin de réduire la consommation énergétique et favoriser davantage un mode de vie écologique?". Évidemment les grands thèmes tels que les énergies atomiques et solaires ont été abordés. Les jeunes sont conscients que pour réellement sortir du nucléaire, aucunes pistes de réflexion de diminution de la consommation ne peuvent être exclues. Ils considèrent que les photocopieuses des écoles valaisannes sont non seulement gourmandes en énergie, mais également en papier. Forts de ce constat, en tant qu'étudiants, ils pensent qu'il serait judicieux de disposer des supports de cours dans des formats numériques plutôt que dans le format papier habituel. Ils imaginent déjà le collège sans papier. Les étudiants que nous avons rencontrés nous ont confié la mission de demander au DECS d'analyser les tenants et aboutissants d'un tel changement stratégique. Est-il envisageable d'équiper nos collégiens de moyens informatiques qui permettraient de diminuer, voire de supprimer la consommation parfois effrénée de papier.

Avec eux, nous constatons que de nombreux enseignants élaborent leur propre support de cours, et qu'ils en distribuent une brochure photocopiée à leurs élèves.

Il nous semble judicieux d'analyser l'opportunité, à l'instar du parlement sans papier, de migrer systématiquement du papier au numérique pour de tels documents. Si le remplacement d'ouvrages dont la diffusion n'est pas exclusivement locale peut paraître plus compliqué, il nous semble réellement opportun de réfléchir en profondeur sur le format des supports de cours qui seront à l'avenir distribués à nos étudiants. Nous prions le DECS d'analyser les modalités d'un tel transfert.

Sion, le 18 novembre 2011  
(11h00)

Raymond Borgeat, député,  
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)  
Gratien Cordonier, député (suppl.), PDCC